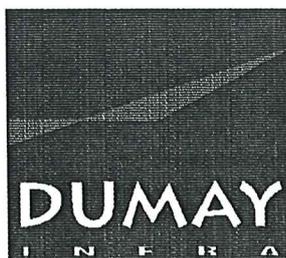


00 877X0041/F1
42/124

COMMUNE DE OCHES

RENFORCEMENT DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

ETUDE PRELIMINAIRE



14 OCTOBRE 1998

Ref : V 75/98/01

Bureau d'études infrastructures

16, rue du Château - B.P. 78 - 08203 SEDAN cedex

Tél. 03 24 27 87 87 - Fax 03 24 29 15 22 - E-mail : r.dumay@erdennes.com

COMMUNE DE OCHES

Renforcement de la ressource en Eau Potable de la Commune ETUDE PRELIMINAIRE

I. OBJET DU RAPPORT

La ressource actuelle en eau potable de OCHES ne permet plus de satisfaire les besoins de la Commune dans de bonnes conditions tant qualitatives que quantitatives.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'entreprendre des études dans le but de renforcer le système actuel par la recherche et la mise en service d'une nouvelle ressource.

Le Bureau d'études DUMAY a été chargé de cette mission.

Le présent rapport a pour objet de décrire la situation et la consistance des travaux liés à ce projet de renforcement ainsi que l'estimation financière des travaux.

II. SITUATION DES TRAVAUX

La Commune de OCHES est située dans le sud du département des ARDENNES (Arrondissement de VOUZIER, canton de BUZANCY), sur la D 24 à mi-chemin entre CHEMERY/BAR ET BUZANCY (voir plan de situation ci-dessous).

Au recensement de 1990, la population était de 43 habitants. La vocation de cette commune est essentiellement agricole. On dénombre 11 exploitations regroupant au total plus de 800 UGB.



II. SYSTEME ACTUEL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE OCHES

Actuellement, la Commune de OCHES est alimentée en eau potable par un captage situé au Sud de la commune au lieu-dit "la côte d'OCHES" à l'altitude d'environ 231m NGF (Génératrice supérieure départ captage). L'eau est dirigée gravitairement vers le réservoir situé au nord du village, à la cote d'environ 215m NGF et d'une capacité de 2x30m³. Le réseau en fonte de diamètre 60 à 80mm reliant le captage au réservoir traverse le village et sert également à la distribution. L'ensemble de ce dispositif a été construit à la fin des années 20.

L'état des installations est en général satisfaisant.

La défense incendie est assurée à partir du ruisseau dans lequel deux emplacements ont été récemment aménagés à cet effet.

La réserve d'incendie prévue à l'origine dans le réservoir est bypassée pour éviter la stagnation d'une tranche d'eau dans le bas du réservoir. Le volume et les réseaux étaient de toute façon insuffisants pour assurer la défense incendie.

En 1990, la Commune se trouvant face à une insuffisance quantitative de la ressource a mis en place un système de renforcement provisoire.

Ce dispositif apporte un complément de ressource en pompant directement à l'arrivée superficielle d'une source qui alimente ensuite un abreuvoir dans le bas du village.

Cet équipement provisoire donne satisfaction sur le plan quantitatif et continue d'être utilisé jusqu'à ce jour.

Par contre, la vulnérabilité de ce point d'eau par rapport aux eaux superficielles et sa situation dans le village qui interdit la définition et le respect de tout périmètre de protection, se traduisent par une qualité non maîtrisable.

Par ailleurs, les eaux du captage présentent des taux de nitrates assez élevés tout en restant conforme aux normes pour la distribution d'eau potable (voir dernières analyses en annexe).

Compte tenu de ce qui précède, la Commune a donc envisagé d'exploiter une nouvelle ressource par forage. Ceci permettrait d'abandonner définitivement le dispositif provisoire défini ci-dessus.

De plus, si une ressource non contaminée par les nitrates peut être exploitée, le mélange de l'eau du captage avec l'eau du forage permettra de diminuer sensiblement le taux de nitrates moyen de l'eau distribuée.

II. BESOINS THEORIQUES ET CONSOMMATIONS REELLES

La consommation actuelle de OCHES est d'environ 8 000 m³/an. Soit en hiver environ 45m³/j.

Les besoins théoriques se calculent comme suit :

- 40 habitants x 100 l/j.
 - 800 UGB x 50 l/j
 - + 30 % de perte en réseau
- soit au total 57m³/j en hiver.

III. OBJECTIF DES TRAVAUX ENVISAGES

A l'étiage, le débit provenant du captage peut baisser jusqu'à 25 à 30m³/j.

Dans ces conditions, le déficit actuel en période d'étiage est de l'ordre de 25 à 30 m³/j.

L'objectif est de réaliser un forage capable de fournir à terme de l'eau en quantité et qualité satisfaisantes pour l'ensemble de la Commune de OCHES soit un volume journalier d'au moins 60m³/j.

Tant que l'eau provenant du captage sera conforme aux normes en vigueur, le forage sera utilisé en complément, soit pour une quantité de 0 à 30m³/j selon la période.

Si la qualité des eaux du captage venait à se dégrader ou si les normes devenaient plus contraignantes, le forage fournirait alors la totalité de l'eau potable nécessaire.

Dans un premier temps, un piézomètre de reconnaissance sera réalisé. Sur la base des informations acquises à partir de ce piézomètre, un forage d'essai sera réalisé à proximité. Si les essais et analyses sont satisfaisants, ce forage d'essai pourra être utilisé pour l'exploitation.

Il est proposé de forer directement au diamètre 250mm. Ceci permet d'utiliser le forage pour les essais et pour l'exploitation ultérieure. Ceci n'est pas possible avec un simple forage de reconnaissance dont la différence de coût n'est pas significative.

IV. DISPOSITIONS PROJETEES

4.1. Exécution d'un piézomètre de reconnaissance.

Le forage envisagé est situé dans le vallon du "Trou d'OUCHES" à l'est du village, environ 100m en amont des premiers bâtiments agricoles. L'altitude du terrain naturel à cet endroit est d'environ 190m NGF.

Etant donné sa position, ce forage devrait permettre de solliciter une ressource en eau souterraine en nappe captive bien protégée vis-à-vis des risques de pollution.

Cette situation est de plus favorable à l'exploitation puisqu'elle est desservie par un chemin d'exploitation. Le terrain concerné est susceptible d'être acheté par la commune ou échangé.

Suivant le contexte hydrogéologique local, des niveaux aquifères captifs sont présents à faible profondeur au fond de la vallée du ruisseau du Bièvre. Le principe serait donc de capter les niveaux calcaires intercalés entre les niveaux marneux de l'oxfordien moyen sur environ 35m d'épaisseur en isolant par cimentation les quelques mètres supérieurs en tête du système.

Les terrains seront donc reconnus jusqu'à une profondeur d'environ 35m (ou moins si les marnes bleues de l'Oxfordien inférieur sont rencontrées avant) par forage par procédé Rotary à la boue biodégradable ou à l'eau. Le forage sera tubé en PVC diamètre 125/140 (tube crépiné sauf les deux premiers mètres) pour constituer le piézomètre de reconnaissance.

Un test de débit sera effectué pendant 2 à 3 heures et l'eau prélevée sera analysée. Si les résultats sont jugés positifs, le forage d'essai sera réalisé.

4.2. Exécution du forage d'essai

La nature des terrains traversés et les résultats des tests de débit permettront d'ajuster les caractéristiques du forage d'essai. Dans l'attente de ces éléments le forage ci après est pris en compte dans la présente étude.

Forage d'essai exécuté jusqu'à une profondeur d'environ 35m, en diamètre 350mm en tête puis 250mm ensuite par procédé Rotary à la boue biodégradable ou à l'eau.
Equipé comme suit, du bas vers le haut :

- Tube PVC crépiné diamètre 160/175mm sur 30m avec remplissage de l'espace annulaire en graviers siliceux 4/8.
- Tube PVC plein diamètre 160/175mm et tube acier diamètre 280 mm sur 5 m avec cimentation de l'espace annulaire.

Des travaux de développement par acidification à l'acide chlorhydrique pourront être effectués si nécessaire.

Si les résultats sont satisfaisants, le forage d'essai pourra être équipé en forage d'exploitation.

4.3. Equipement du forage

4.3.1. Chambre de manœuvre.

Elle sera construite sur la tête de forage pour protéger celui-ci et abriter les appareils de robinetterie, de comptage, de contrôle et de commande du refoulement.
Elle sera construite en béton armé (ou parpaing à bancher) conformément au schéma de principe fourni en annexe, avec dalle de couverture et radier, ventilation haute et basse en cour anglaise, dispositif de fermeture en fonte diamètre 600 mm et échelons de descente en acier galvanisé.
Dimensions intérieures du regard 2.0x1.40 hauteur 2.00.

4.3.2. Pompe immergée.

La pompe immergée sera dimensionnée de manière à assurer les besoins totaux de la commune avec un temps de pompage de 7 à 8h/jour, soit un débit d'environ 8m³/h. Tant que le forage ne servira que d'appoint au captage, le temps de pompage sera de l'ordre de 0 à 4h/jour.

La hauteur manométrique sera d'environ 85 à 90mCE (voir §4.3.1. et 4.3.2. ci-après) pour une canalisation de refoulement DN60mm.

La pompe sera du type SP8A-21 de Grundfoss ou similaire d'une puissance de 4 kW avec raccordement 2".

4.3.4 Equipement hydraulique

Il comprendra, du forage vers le refoulement :

- colonne Ø 65mm en acier inoxydable de 50m pour raccord et suspension de la pompe dans le forage
- 1 coude ¼ en inox Ø 65mm
- 1 robinet vanne Ø 65mm
- 1 compteur Ø 40mm
- 1 robinet vanne Ø 65mm
- 1 vidange Ø 40mm
- 1 réservoir anti-bélier 25 l

4.3.5. Armoire de commande et installation électrique

L'installation électrique sera réalisée dans une armoire intérieure équipée de :

- Disjoncteur différentiel
- dispositif de commande manuelle et automatique avec horloge contactrice
- Appareils de contrôle, compteur horaire, ampèremètre, voyant sous tension.
- protection manque d'eau et protection thermique.
- ...

4.3.6. Un périmètre de protection immédiat de dimension à définir par l'hydrogéologue agréé sera clôturé. L'estimation financière ci-après comprend la clôture d'une parcelle de 20x20m.

4.4. Raccordement du forage au réseau existant.(voir plan ci-après)

4.4.1. Dispositif de commande des pompes

Une ligne de signalisation enterrée reliant le réservoir au forage permettra d'assurer la commande des pompes en fonction de la hauteur d'eau dans le réservoir. Cette hauteur sera donnée par deux poires de niveau (marche/arrêt) installée dans le réservoir. La mise en marche des pompes pourra être limitée aux heures creuses moyennant la mise en place d'une horloge dans l'installation électrique de la chambre de manœuvre du forage.

4.4.2 Solution de base

Le forage est raccordé au plus près au réseau existant dans le bas du village par une canalisation en PVC PN16 Ø 63mm sur une longueur de 200ml.

Le raccordement à l'ancien réseau au niveau d'une vidange existante nécessite la mise en place de deux robinets vannes et d'un clapet anti-retour Ø 60mm. Ce dispositif de raccordement sera installé dans un regard en béton armé de dimension 1.00x 1.80

Dans ces conditions, la hauteur manométrique totale se calcule de la façon suivante :

altitude plan d'eau forage = 190-50 = 140m

altitude plan d'eau réservoir plein = 218 m

hauteur géométrique : 218-140 = **78m**

Perte de charge 8m³/heure dans :

•50m Ø 65mm inox -> 0.05x1.4 = 0.07

•200m Ø 63 PVC -> 0.2x20 = 4.00

•250m Ø 60 Fonte ancien ->0.25x24 = 6.00

•200m Ø 80 Fonte ancien ->0.2x5.5 = 1.10

Soit une perte de charge totale de **11m**

Soit une hauteur manométrique totale de **89m**

4.4.3. Solution variante.

Le forage est raccordé directement au réservoir, en empruntant la tranchée nécessaire à la pose du câble de liaison, par une canalisation en PVC PN16 Ø 63mm sur une longueur de 390ml.

Le raccordement s'effectue après traversée de parois dans la chambre de manœuvre directement sur les anciens départs alimentation.

COMMUNE DE OCHES
Renforcement de la ressource en Eau Potable de la Commune
ETUDE PRELIMINAIRE

Dans ces conditions, la hauteur manométrique totale se calcule de la façon suivante :

altitude plan d'eau forage = $190 - 50 = 140\text{m}$

altitude plan d'eau réservoir plein = 218 m

hauteur géométrique : $218 - 140 = 78\text{m}$

Perte de charges $8\text{m}^3/\text{heure}$ dans :

• $50\text{m } \varnothing 65\text{mm}$ inox $\rightarrow 0.05 \times 1.4 = 0.07$

• $390\text{m } \varnothing 63$ PVC $\rightarrow 0.39 \times 20 = 7.8$

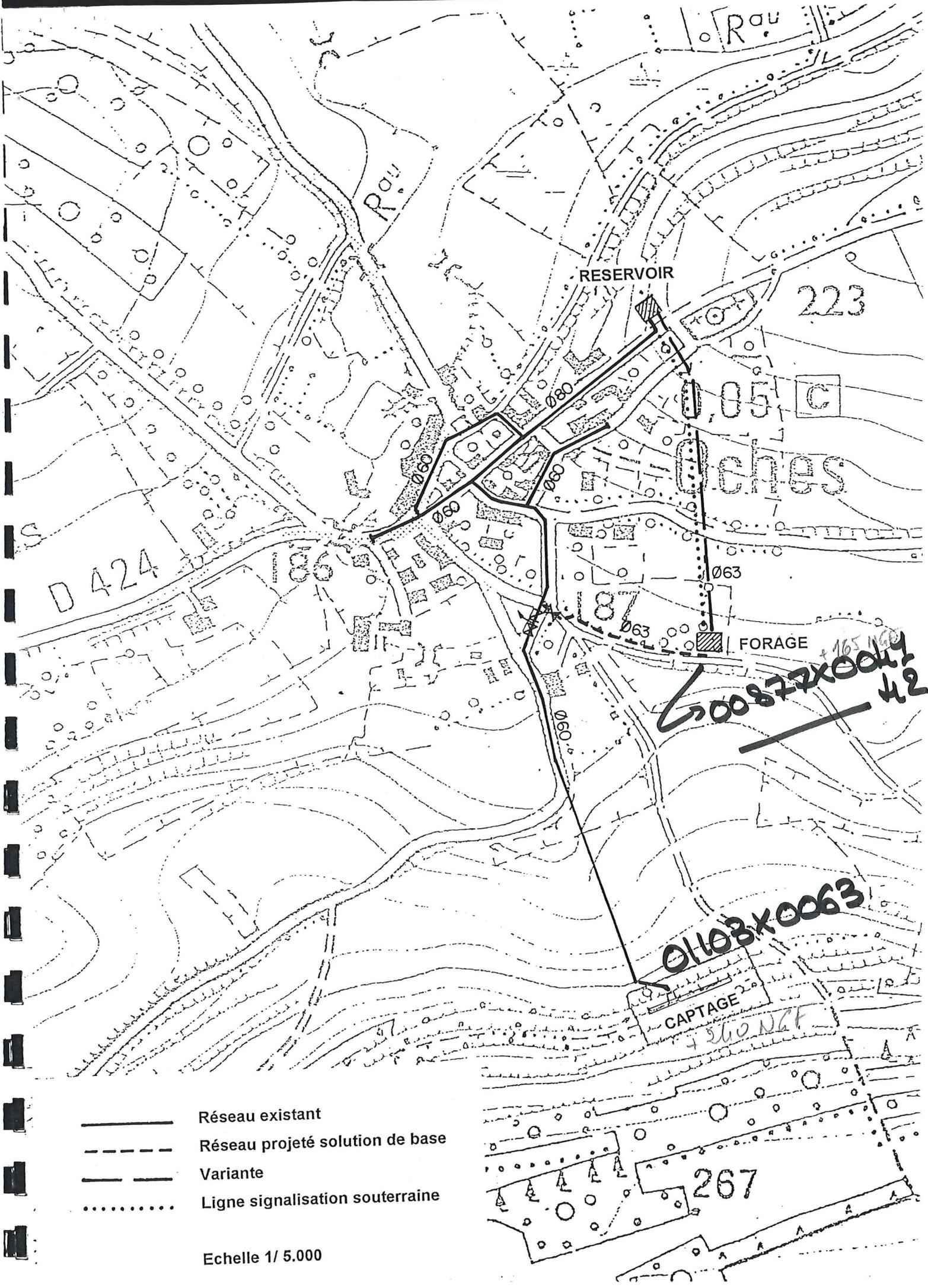
Soit une perte de charge totale de **8m**

Soit une hauteur manométrique totale de **86m**

COMMUNE DE OCHES
Renforcement de la ressource en Eau Potable de la Commune
ETUDE PRELIMINAIRE

V. ESTIMATION DES TRAVAUX

Désignation	Solution de base (F.HT)	Solution variante (F.HT)
Exécution du piézomètre de reconnaissance sur 35 m	27 000,00	27 000,00
Exécution du forage d'essai sur 35m	93 000,00	93 000,00
Remise en état du chemin d'accès au forage 200mx4m	32 000,00	32 000,00
Construction de la chambre de manœuvre	20 000,00	20 000,00
Fourniture et pose d'une pompe immergée débitant 8m3/h sous une HMT de 90m	12 000,00	12 000,00
Fourniture et pose d'un ballon anti-bélier de 25l 12/18bars	5 000,00	5 000,00
Equipement hydraulique de la chambre de manœuvre	10 000,00	10 000,00
Armoire de commande et équipement électrique	30 000,00	30 000,00
Consuel	5 000,00	5 000,00
Clôture du site du forage (80 ml + portillon)	10 000,00	10 000,00
2 poires de niveau dans le réservoir	4 000,00	4 000,00
Ligne de signalisation (430 ml)	23 500,00	23 500,00
Raccordement solution de base (200 ml)	26 500,00	
Raccordement Solution variante (430ml)		23 500,00
TOTAL TRAVAUX HT	298 000,00	295 000,00 ✓
Extension réseau électricité BT réalisée par le syndicat Participation de la commune	13 000,00	13 000,00
Branchement EDF ticket bleu	4 900,00	4 900,00
Honoraires de Maîtrise d'œuvre (Convention)	35 000,00	35 000,00
Topographie complémentaire si variante		5 000,00
Bornage Document d'arpentage	4 000,00	4 000,00
Enquête publique (si nécessaire)	20 000,00	20 000,00
Conventions de servitudes (prestation en option)	10 000,00	10 000,00
TOTALHors acquisition et indemnisation HT	384 900,00	386 900,00
TVA	79 289,40	79 701,40
TOTALHors acquisition et indemnisation TTC	464 189,40	466 601,40
Achat de l'emprise du forage.	6 000,00	6 000,00
Indemnisation agriculteurs 12,35 f/ml	5 928,00	3 952,00
TOTAL GENERAL TTC	476 117,40	476 553,40



- Réseau existant
- - - Réseau projeté solution de base
- Variante
- Ligne signalisation souterraine

Echelle 1/ 5.000

COMMUNE DE OCHES

Renforcement de la ressource en Eau Potable de la Commune

ETUDE PRÉLIMINAIRE

VI. ANNEXES

Schéma de principe de la chambre de manœuvre.

Analyses d'eau récentes.

COUPE A A

2.00

Tampon Ø600

Terrain Naturel

Trappe accès

Armoire électrique

Réservoir anti bélier 25l.

FORAGE

PVC 63

2.00

A

RV 65

RV 65

Compteur 40

RV 40

RV 40

Vidange 40

Réservoir anti bélier 25l.

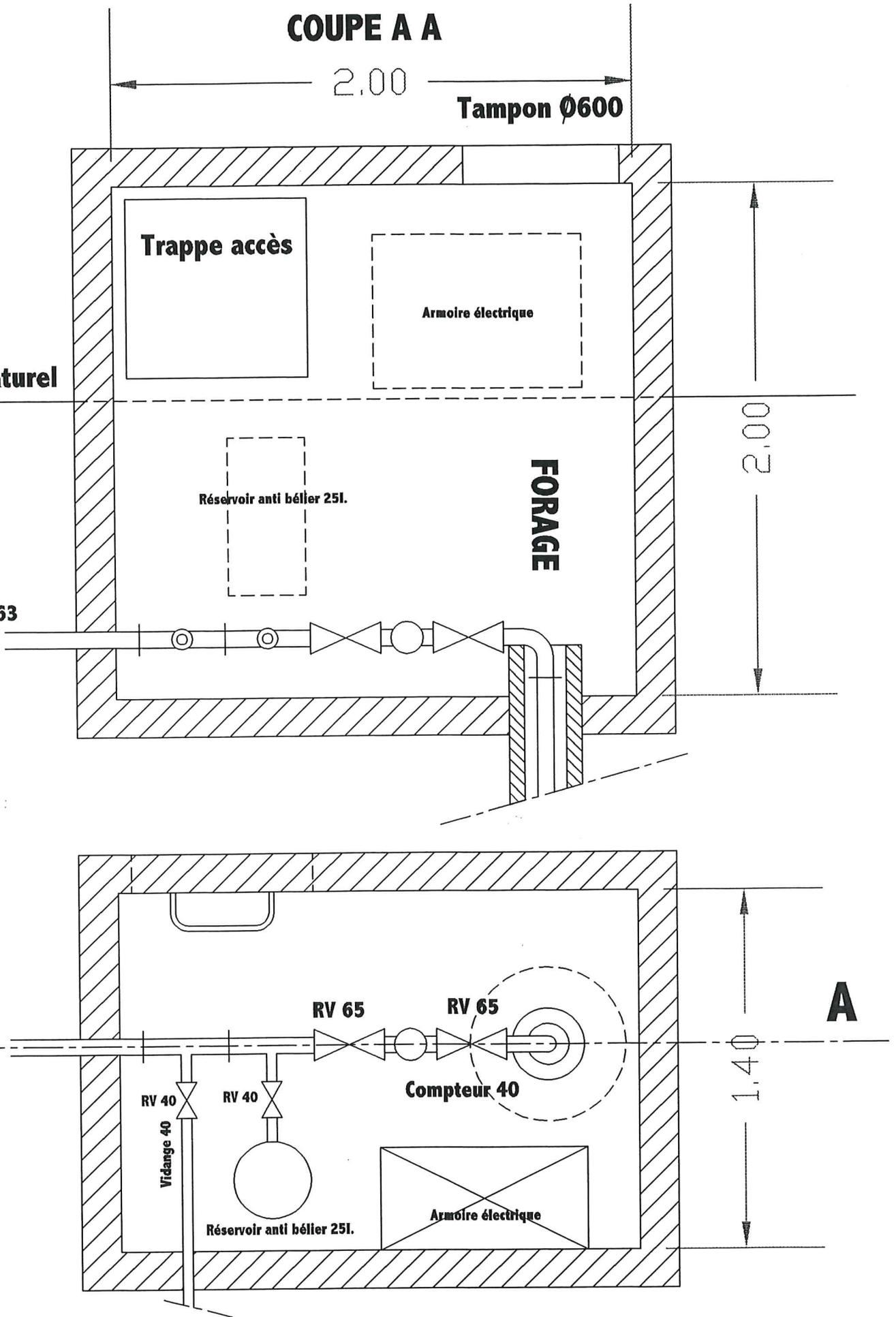
Armoire électrique

1.40

A

CHAMBRE DE MANOEUVRE

Echelle 1/20ème



Hagnicourt, le 27.09

CONSEIL GENERAL
DES
ARDENNES

SANTE ENVIRONNEMENT
30 SEP. 1996
ARRIVEE FAX

COMPTRE-RENDU D'EXAMEN
QUALITE DE L'EAU *

DE CONSOM. (DEC. 89.3 MODIFIE)

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'ANALYSES

DDASS

Examen n° E 9602718

18, RUE DE MONTJOLY BP 329
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Facturable : DDASS
Lieu de Prélèvement : OCHES
source Saint Roch
Echantillon : DEMANDES PARTICULIERES

Prélevé le 24.09.1996 à H par MR JEAN-CLAUDE LOUPPE, DDASS
Reçu le 24.09.1996 à 15.30 H Examen commencé le 24.09.1996
Remarques :

CARACTERISTIQUES GENERALES	Résultats	Critères
Nitrates (mg/l)	10	50

Le Directeur du Laboratoire,

Mme Estelle CLABAUX



MINISTÈRE DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉ

25 MARS 1998
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ARDENNES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES
AFFAIRES SANITAIRES & SOCIALES

à

Monsieur le Maire
Mairie
08240 OCHES

Service Environnement Santé Publique

OBJET : Surveillance des eaux d'alimentation humaine -

REFER : DD/N° 0336

P.J. : Analyse(s) N° 9800954 du 16/03/1998

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, les résultats des déterminations analytiques effectuées sur l'eau d'alimentation de votre unité de distribution.

Ces recherches permettent de conclure à la bonne qualité de l'eau distribuée, suivant les normes bactériologiques.

P/ Le Directeur départemental des
Affaires Sanitaires et Sociales,
L'ingénieur Sanitaire,

C. ROUSSEL

RAPPEL : L'analyse avec le commentaire de la D.D.A.S.S. doivent être affichés en Mairie. (Décret n° 94.841 du 26/09/1994 - article 2)

24 MARS 1998

Hagnicourt, le 23.03.1998

* COMPTE-RENDU D'EXAMEN *
* QUALITE DE L'EAU *

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'ANALYSES

ARRIVEE EAUX DE CONSOM. (DEC. 89.3 MODIFIE)

DDASS

Examen n° E 9800954

18, RUE DE MONTJOLY BP 329

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Facturable : OCHES
Lieu de Prélèvement : OCHES
0785 robinet M. Rateau Michel
Echantillon : TYPE D SANS DESINFECTION

Prélevé le 18.03.1998 à 10.55 H par MR COCU CHRISTIAN, LABORATOIRE
Reçu le 18.03.1998 à 14.35 H Examen commencé le 18.03.1998
Remarques : CSDD

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Critères
Germes revivifiables 22°C(/ml) <	1	100
Germes revivifiables 37°C(/ml) <	1	10
Colif. thermotolérants(/100ml)	0	0
Streptocoques fécaux (/100ml)	0	0

PARAMETRES ORGANOLEPT. ET PHYS	Résultats	Critères
Couleur	NON DETECTE	
Odeur	NON DETECTE	
Turbidité (N.T.U)	0,49	2

CARACTERISTIQUES GENERALES	Résultats	Critères
Conductivité à 25°C (µS/cm)	547	
pH (unité pH)	7,6	6,5<PH<9,0
Température de l'eau (°C)	10	25

Le Directeur du Laboratoire,

Mme Estelle CLABAUX

13 NOV. 1997

PRÉFECTURE DES ARDENNES



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DES AFFAIRES SOCIALES

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES
AFFAIRES SANITAIRES & SOCIALES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DES ARDENNES

à

Monsieur le Maire
Mairie
08240 OCHES

Service Environnement Santé Publique

OBJET : Surveillance des eaux d'alimentation humaine -

REFER : DD/N°

1329

P. J. : 1 note relative à l'amélioration des eaux d'alimentation.
Analyse(s) N° 9703345 du 8/11/1997

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, les résultats des déterminations analytiques effectuées sur l'eau d'alimentation de votre unité de distribution.

Ces résultats révèlent une eau non potable selon les normes bactériologiques.

Dans ces conditions, il vous appartient de faire effectuer les opérations indiquées dans la note ci-jointe.

Bien entendu, la population devra être avertie qu'actuellement l'eau ne peut être utilisée pour l'alimentation humaine sans stérilisation ou ébullition prolongée préalable.

Un prélèvement de contrôle est prévu dans les prochains jours.

P/ Le Directeur départemental des
Affaires Sanitaires et Sociales,
L'ingénieur Sanitaire,

C. ROUSSEL

RAPPEL : L'analyse avec le commentaire de la D.D.A.S.S. doivent être affichés en Mairie. (Décret n° 94.841 du 26/09/1994 - article 2)

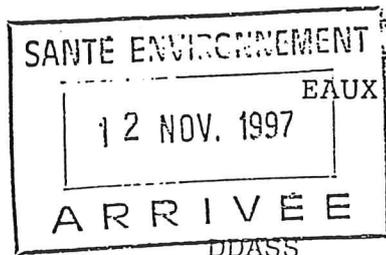
Hagnicourt, le 10.11.1997

CONSEIL GENERAL
DES
ARDENNES

* COMPTE-RENDU D'EXAMEN *
* QUALITE DE L'EAU *

DE CONSOM. (DEC. 89.3 MODIFIE)

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'ANALYSES



Examen n° E 9703345

18, RUE DE MONTJOLY BP 329
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Facturable : OCHES
Lieu de Prélèvement : OCHES
0785 Robinet de Mr Rateau Michel
Echantillon : TYPE D SANS DESINFECTION

Prélevé le 06.11.1997 à 10.05 H par MR COCU CHRISTIAN, LABORATOIRE
Reçu le 06.11.1997 à 15.00 H Examen commencé le 06.11.1997
Remarques : CSDD

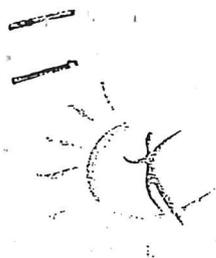
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Critères
Germes revivifiables 22°C (/ml)	> 300	100 *
Germes revivifiables 37°C (/ml)	20	10 *
Colif. thermotolérants (/100ml)	18	0 *
Streptocoques fécaux (/100ml)	3	0 *

PARAMETRES ORGANOLEPT. ET PHYS	Résultats	Critères
Couleur	NON DETECTE	
Odeur	NON DETECTE	
Turbidité (N.T.U)	0,27	2

CARACTERISTIQUES GENERALES	Résultats	Critères
Conductivité à 25°C (µS/cm)	672	
pH (unité pH)	7,2	6,5 < PH < 9,0
Température de l'eau (°C)	12	25

- Le Directeur du Laboratoire,

- Mme Estelle CLABAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DES AFFAIRES SOCIALES

PRÉFECTURE DES ARDENNES

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES
AFFAIRES SANITAIRES & SOCIALESDIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DES ARDENNES

à

Monsieur le Maire
de
08240 OCHES

Service Environnement Santé Publique

OBJET : Surveillance des eaux d'alimentation humaine -

REFER : DD/N° 0713

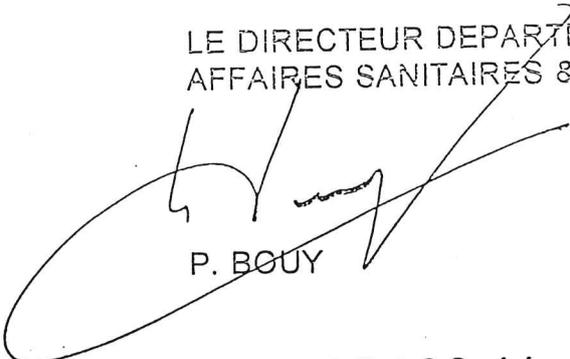
P. J. : 1 note relative à l'amélioration des eaux d'alimentation
Analyse(s) N° 9701841-9701842 du 07.07.1997

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, les résultats des déterminations analytiques effectuées sur l'eau d'alimentation de votre unité de distribution.

Ces recherches permettent de conclure à la bonne qualité de l'eau à la source, non potable en distribution suivant les normes bactériologiques.

Bien entendu, la population devra être avertie qu'actuellement l'eau ne peut être utilisée pour l'alimentation humaine sans stérilisation ou ébullition prolongée préalable.

Un prélèvement de contrôle aura lieu dans les prochains jours.

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES
AFFAIRES SANITAIRES & SOCIALES
P. BOUY

RAPPEL : L'analyse avec le commentaire de la D.D.A.S.S. doivent être affichés en Mairie. (Décret n° 94.841 du 26/09/1994 - article 2)

CONSEIL GENERAL
DES
ARDENNES

Hagnicourt, le 10.07.1997

* COMPTE-RENDU D'EXAMEN *
* QUALITE DE L'EAU *

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'ANALYSES

EAUX DE CONSOM. (DEC. 89.3 MODIFIE)

DDASS

Examen n° E 9701841

18, RUE DE MONTJOLY BP 329

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Facturable : OCHES

Lieu de Prélèvement : OCHES

0239 source

Echantillon : TYPE P1 (B3+C2) SANS DESINFECTION

Prélevé le 07.07.1997 à 13.30 H par MR COCU CHRISTIAN, LABORATOIRE

Reçu le 07.07.1997 à 15.00 H Examen commencé le 07.07.1997

Remarques : CSP1NONT

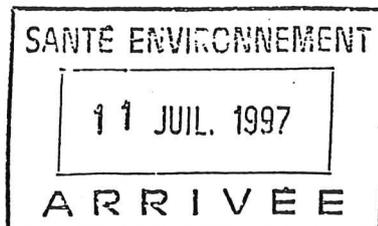
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Critères
Germes revivifiabiles 22°C(/ml)	88	100
Germes revivifiabiles 37°C(/ml)	10	10
Coliformes totaux (/100ml)	0	0
Colif. thermotolérants(/100ml)	0	0
Streptocoques fécaux (/100ml)	0	0
Sulfito-réducteurs (/20ml)	0	0

PARAMETRES ORGANOLEPT. ET PHYS	Résultats	Critères
Couleur	NON DETECTE	
Odeur	NON DETECTE	
Turbidité (N.T.U)	3,4	2 *

CARACTERISTIQUES GENERALES	Résultats	Critères
Conductivité à 25°C (µS/cm)	588	
Ammonium (mg/l)	< 0,01	0,5
Nitrites (mg/l)	< 0,01	0,1
Nitrates (mg/l)	39,5	50
Oxydabilité au KMnO4 (mg/l O2) <	0,5	5
pH (unité pH)	7,7	6,5 < PH < 9,0
TAC (°F)	19,4	
Température de l'eau (°C)	10,5	25

Le Directeur du Laboratoire,

Mme Estelle CLABAUX



LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'ANALYSES

* COMPTE-RENDU D'EXAMEN *
* QUALITE DE L'EAU *

EAUX DE CONSOM. (DEC. 89.3 MODIFIE)

Examen n° E 9701842

DDASS

18, RUE DE MONTJOLY BP 329

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Facturable : OCHES
Lieu de Prélèvement : OCHES

Echantillon : TYPE D SANS DESINFECTION
0785 robinet M. Rateau Michel

Prélevé le 07.07.1997 à 13.10 H par MR COCU CHRISTIAN, LABORATOIRE
Reçu le 07.07.1997 à 13.10 H Examen commencé le 07.07.1997
Remarques : CSDD

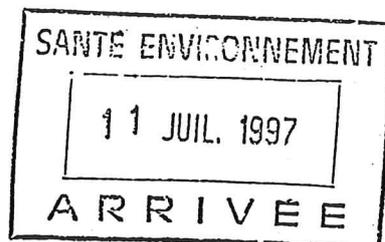
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Critères
Germes revivifiables 22°C(/ml)	139	100 *
Germes revivifiables 37°C(/ml)	2	10
Colif. thermotolérants(/100ml)	9	0 *
Streptocoques fécaux (/100ml)	2	0 *

PARAMETRES ORGANOLEPT. ET PHYS	Résultats	Critères
Couleur	NON DETECTE	
Odeur	NON DETECTE	
Turbidité (N.T.U)	0,37	2

CARACTERISTIQUES GENERALES	Résultats	Critères
Conductivité à 25°C (µS/cm)	473	
pH (unité pH)	7,7	6,5 < PH < 9,0
Température de l'eau (°C)	17	25

Le Directeur du Laboratoire,

Mme Estelle CLABAUX





MINISTERE
DU TRAVAIL ET DES
AFFAIRES SOCIALES

PREFECTURE DES ARDENNES

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES
AFFAIRES SANITAIRES & SOCIALES

DIRECTION DEPARTEMENTALE
Des AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Des ARDENNES

à

Monsieur le Maire
Mairie
08240 OCHES

OBJET : Surveillance des eaux d'alimentation humaine -

REFER : DD No 1811

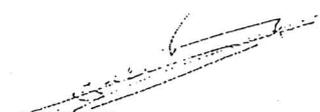
P.J. : Analyse(s) No 9600184 et 9600185 du 16/01/1996

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, les résultats des déterminations analytiques effectuées sur l'eau d'alimentation de votre unité de distribution.

Ces résultats révèlent une eau suspecte qui ne présente pas de risque pour la population.

Il est nécessaire de chlorer et purger le réseau.

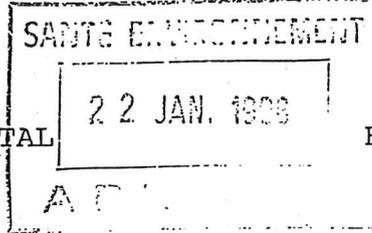
P/Le Directeur Départemental des
Affaires Sanitaires & Sociales,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,


C. DUCHEN

RAPPEL : L'analyse avec le commentaire de la D.D.A.S.S. doivent être affichés en Mairie.
(Décret n 94.841 du 26.09.1994 - article 2)

CONSEIL GENERAL
DES
ARDENNES

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'ANALYSES



* COMPTE-RENDU D'EXAMEN *
* QUALITE DE L'EAU *

EAUX DE CONSOM. (DEC. 89.3 MODIFIE)

DDASS

Examen n° E 9600184

18, RUE DE MONTJOLY BP 329

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Facturable : OCHES
Lieu de Prélèvement : OCHES
Robinet de Mr Rateau Michel
Echantillon : TYPE D SANS DESINFECTION

Prélevé le 16.01.1996 à 11.00 H par MR COCU CHRISTIAN
Reçu le 16.01.1996 à 15.15 H Examen commencé le 16.01.1996
Remarques :

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Critères
Germes revivifiables 22°C(/ml)	203	100 *
Germes revivifiables 37°C(/ml)	14	10 *
Colif. thermotolérants(/100ml)	0	0
Streptocoques fécaux (/100ml)	0	0
PARAMETRES ORGANOLEPT. ET PHYS	Résultats	Critères
Couleur	NON DETECTE	
Odeur	NON DETECTE	
Turbidité (N.T.U)	1,12	2
CARACTERISTIQUES GENERALES	Résultats	Critères
Conductivité (µS/cm)	431	
pH (unité pH)	7,7	6,5 < PH < 9,0
Température de l'eau (°C)	8,8	25

- P.O. Le Directeur du Laboratoire,
- Technicienne Nangniot J.

CONSEIL GENERAL
DES
ARDENNES

SANTÉ ENVIRONNEMENT
22 JAN. 1996

* COMPTE-RENDU D'EXAMEN *
* QUALITE DE L'EAU *

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'ANALYSES

EAUX DE CONSOM. (DEC. 89.3 MODIFIE)

DDASS

Examen n° E 9600185

18, RUE DE MONTJOLY BP 329

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Facturable : OCHES
Lieu de Prélèvement : OCHES
Source n° 110 3 0063
Echantillon : TYPE P1 (B3+C2) SANS DESINFECTION

Prélevé le 16.01.1996 à 11.15 H par MR COCU CHRISTIAN
Reçu le 16.01.1996 à 15.15 H Examen commencé le 16.01.1996
Remarques :

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Critères
Germes revivifiabiles 22°C(/ml)	51	100
Germes revivifiabiles 37°C(/ml)	0	10
Coliformes totaux (/100ml)	0	0
Colif. thermotolérants(/100ml)	0	0
Streptocoques fécaux (/100ml)	0	0
Sulfito-réducteurs (/20ml)	0	0

PARAMETRES ORGANOLEPT. ET PHYS	Résultats	Critères
Couleur	NON DETECTE	
Odeur	NON DETECTE	
Turbidité (N.T.U)	0,69	2

CARACTERISTIQUES GENERALES	Résultats	Critères
Conductivité (µS/cm)	424	
Ammonium (mg/l)	0	0,5
Nitrites (mg/l)	0	0,1
Nitrates (mg/l)	31	50
Oxydabilité au KMnO4 (mg/l O2)	0,02	5
pH (unité pH)	7,8	6,5 < PH < 9,0
TAC (°F)	19,4	
Température de l'eau (°C)	7,2	25

PO Le Directeur du Laboratoire,

Technicienne Nangniot J.

CONSEIL GÉNÉRAL
DES
MUNICIPALITÉS



MINISTÈRE
DES AFFAIRES
SOCIALES
DE LA SANTÉ ET
DE LA VILLE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DES ARDENNES
Service ENVIRONNEMENT et SANTÉ PUBLIQUE
Poste 39 ou 40

17 OCT 1995
PRÉFECTURE DES ARDENNES

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES
AFFAIRES SANITAIRES & SOCIALES

à

Monsieur le Maire
Mairie
08240 OCHES

OBJET : Surveillance des eaux d'alimentation humaine -

REFER : DD No 1337

P.J. : Analyse(s) No 9503104 et 9503105 du 9/10/1995

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, les résultats des déterminations analytiques effectuées sur l'eau d'alimentation de votre unité de distribution.

Ces recherches permettent de conclure à la bonne qualité de l'eau distribuée, suivant les normes bactériologiques.

P/Le Directeur Départemental des
Affaires Sanitaires & Sociales,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire,

C. DUCHEN

RAPPEL : L'analyse avec le commentaire de la D.D.A.S.S. doivent être affichés en Mairie.
(Décret no 94.841 du 26/09/1994 - article 2)

Hagnicourt, le 12.10.1995

CONSEIL GÉNÉRAL
DES
ARDENNES

* COMPTE-RENDU D'EXAMEN *
* QUALITE DE L'EAU *

EAUX DE CONSOM. (DEC. 89.3 MODIFIE)

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'ANALYSES

DDASS

Examen n° E 9503104

13 PLACE WINSTON CHURCHILL, BP 818

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Localité : OCHES
Lieu de Prélèvement : OCHES
Point d'eau : robinet M. Rataux
Type de prélèvement : TYPE D SANS DESINFECTION

Prélevé le 09.10.1995 à 09.20 H par MR GERALD SAUCOURT, LABORATOIRE
Reçu le 09.10.1995 à 13.45 H Examen commencé le 09.10.1995

Remarques :

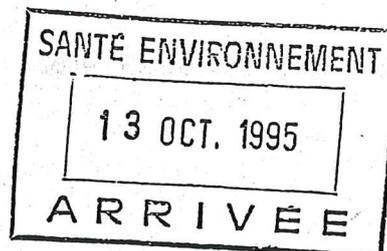
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Critères
Germes revivifiables 22°C(/ml)	45	100
Germes revivifiables 37°C(/ml)	1	10
Colif. thermotolérants(/100ml)	0	0
Streptocoques fécaux (/100ml)	0	0

PARAMETRES ORGANOLEPT. ET PHYS	Résultats	Critères
Couleur	NON DETECTE	
Odeur	NON DETECTE	
Turbidité (N.T.U)	0,3	2

CARACTERISTIQUES GENERALES	Résultats	Critères
Conductivité (µS/cm)	483	
pH (unité pH)	7,5	6,5<PH<9,0
Température de l'eau (°C)	15	25

Le Directeur Adjoint du Laboratoire,

Mme Estelle CLABAUX



CONSEIL GENERAL
DES
ARDENNES

SANTÉ ENVIRONNEMENT

16 OCT. 1995

ARRIVÉE

Hagnicourt, le 13.10.1995

* COMPTE-RENDU D'EXAMEN *
* QUALITE DE L'EAU *

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
D'ANALYSES

EAUX DE CONSOM. (DEC. 89.3 MODIFIE)

DDASS

Examen n° E 9503105

13 PLACE WINSTON CHURCHILL, BP 818

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Facturable : OCHES

Lieu de Prélèvement : OCHES

source 110 3 0063

Échantillon : TYPE P1 (B3+C2) SANS DESINFECTION

Prélevé le 09.10.1995 à 09.40 H par MR GERALD SAUCOURT, LABORATOIRE

Reçu le 09.10.1995 à 13.45 H Examen commencé le 09.10.1995

Remarques :

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Critères
Germes revivifiables 22°C(/ml)	0	100
Germes revivifiables 37°C(/ml)	0	10
Coliformes totaux (/100ml)	0	0
Colif. thermotolérants(/100ml)	0	0
Streptocoques fécaux (/100ml)	0	0
Sulfito-réducteurs (/20ml)	0	0

PARAMETRES ORGANOLEPT. ET PHYS	Résultats	Critères
Couleur	NON DETECTE	
Odeur	NON DETECTE	
Turbidité (N.T.U)	0,6	2

CARACTERISTIQUES GENERALES	Résultats	Critères
Conductivité (µS/cm)	497	
Ammonium (mg/l)	0	0,5
Nitrites (mg/l)	0	0,1
Nitrates (mg/l)	39	50
Oxydabilité au KMnO4 (mg/l O2)	0,05	5
pH (unité pH)	7,6	6,5 < PH < 9,0
TAC (°F)	20,6	
Température de l'eau (°C)	15,8	25

Le Directeur Adjoint du Laboratoire,

Mme Estelle CLABAUX